

Module D2.2 : Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation

<i>Disciplines</i>	<i>Horaire global</i>	Cours	TP	Pluridisciplinarité
Éducation socioculturelle	80 h	50 h	30 h	(10 h)
Documentation	40 h	10 h	30 h	(5 h)
Français	60 h	30 h	30 h	(15 h)
<i>Techniques professionnelles</i>				(5 h)
<i>EPS</i>				(5 h)
Total	180 h	90 h	90 h	(horaire enseignant pour l'étude des thèmes et la réalisation de projets)

OBJECTIF GÉNÉRAL : Améliorer ses capacités d'expression, de communication, de relation, d'initiative.

OBJECTIFS

CONTENUS

I. Rechercher, analyser et organiser l'information

1.1. Identifier et utiliser les lieux, outils et ressources documentaires

1.1.1. Identifier et utiliser les lieux documentaires

- CDI, CDR, BM, BU, médiathèques, centres de documentation spécialisés des DRAF, DIREN, INRA, chambre d'agriculture...

1.1.2. Identifier et utiliser les outils documentaires

- classification(s), thesaurus, fichiers informatisés, banques de données, mots-clés, descripteurs

1.1.3. Identifier les sources documentaires et les utiliser de façon isolée ou conjointe

- personnes-ressources : personnes physiques et organismes
 - documents : papier, audiovisuels, multimédia
 - observation de terrain : paysages, exploitation, entreprise, salons, manifestations
 - enquêtes, questionnaires

1.2. Comprendre et analyser des documents

1.2.1. Identifier le code spécifique des différents documents

- supports : documents écrits, iconiques, sonores, scriptovisuels et audiovisuels
- typologie des textes, codes de l'image et du son

1.2.2. Dégager les contenus informatifs essentiels

- lecture rapide et efficace
- repérage et classement des indices

1.2.3. Percevoir la signification globale d'un document

- repérage de la thématique, de la problématique
- modalités d'énonciation

1.3. Constituer et actualiser une documentation

1.3.1. Constituer une documentation et l'organiser

- dossier personnel, dans les domaines artistiques, économiques, sociologiques, technologiques...
- dossier professionnel, rapport de stage, étude, mémoire, mémorandum

1.3.2. Restituer l'information par une reformulation objective et personnelle

- maîtrise de la prise de notes
- résumé, notes de synthèse, fiches de lecture
- bibliographie analytique, revue de presse

1.3.3. Permettre une évolution de la documentation

- veille informative (auto-information permanente)

II. Améliorer sa capacité d'expression**2.1. Prendre en compte la situation de communication**

2.1.1. Définir la visée informative ou argumentative du message à produire

- le motif du message : information, explication, justification, réfutation, persuasion

2.1.2. Rassembler et organiser les éléments d'information en fonction du message

- à partir d'un document : voir 1.2.2 et 1.2.3
- à partir de connaissances :
 - appel aux techniques de mémorisation
 - mobilisation et exploitation des idées, des référents culturels

2.1.3. Choisir les moyens d'expression adaptés

- prise en compte du destinataire (savoirs partagés, niveau de langue, tonalités...)

2.2. Produire un message écrit

2.2.1. Prendre en compte les caractéristiques spécifiques de l'écrit

- graphisme et mise en page (cf. 2.4.1)
- orthographe, morphosyntaxe, ponctuation
- marques de l'énonciation
- grammaire de phrase et grammaire de texte (progression de l'information, cohérence)

2.2.2. Produire un texte argumentatif

- explicitation de la problématique
- choix de la thèse et du schéma argumentatif
- distinction arguments / exemples
- connecteurs logiques, figures de style

2.2.3. Rédiger des écrits techniques, professionnels, journalistiques

- prise en compte de la multiplicité des points de vue
- précision et propriété du lexique
- description de l'objet, des gestes, des méthodes (mode d'emploi d'un matériel, notice...)
- messages à caractère professionnel
- correspondance administrative
- genres journalistiques dans la presse (information/ opinion)

2.3. Communiquer par oral

2.3.1. Utiliser mieux les possibilités vocales et corporelles

- intelligibilité et expressivité
- maîtrise de soi, débit et rythme, respiration
- gestes et attitudes

2.3.2. Développer la fluidité mentale et verbale

- spontanéité : association de mots, d'idées
- anticipation du discours, improvisation

2.3.3. Adapter l'intervention orale à la situation de communication

- distinction code écrit/code oral
- prise en compte du public, de l'imprévu
- gestion du temps (appréciation de la durée, répartition du propos)

2.4. Produire un message visuel et audiovisuel

2.4.1. Intégrer un support visuel à un message écrit ou oral

- rapport texte-image, langage graphique, mise en page
- schémas, tableaux, graphiques, organigrammes : utilisation à l'écrit et au micro-ordinateur, utilisation à l'oral : le transparent

2.4.2. S'exercer au langage de l'image et du son

- pratiques langagières : exercices de réalisation sur les messages plastiques et iconiques, éventuellement sur le message sonore avec ou sans image

2.4.3. Choisir et élaborer un support de communication visuel ou audiovisuel

- travail d'atelier : réalisation aboutie d'un support, avec exigence de qualité dans toutes les phases d'élaboration (conception écrite, maquettes et réalisation)
- dépliant, plaquette, affiche, logo, signalétique, vidéo, diaporama, bande son, émission radio, panneaux d'exposition

III. Améliorer sa capacité de communication dans des situations d'interaction

3.1. Analyser le processus de communication interpersonnelle

3.1.1. Situer la communication interpersonnelle dans son environnement

3.1.2. Analyser les éléments constitutifs du processus de communication interpersonnelle

3.1.3. Identifier les obstacles à la réussite d'une communication

3.2. Améliorer sa capacité de communication en face à face

3.2.1. S'évaluer dans la relation interpersonnelle

3.2.2. Identifier les objectifs et les attitudes liés aux divers types d'entretien

3.2.3. Écouter et échanger en interaction

3.3. Améliorer sa capacité de communication en groupe

3.3.1. Analyser les interactions dans un groupe

3.3.2. Participer efficacement au travail d'un groupe

3.3.3. Préparer, organiser et conduire une réunion

Les bases de la communication interpersonnelle

- les formes en fonction du contexte, de l'objectif, du canal
- les déterminants : perception, représentation, valeurs, croyances
- l'environnement social et culturel, interculturel
- le poids de l'institution
- l'interaction, attitudes et comportements, rôles et statuts
- les signes non-verbaux (cf. 2.3.1) : gestes, postures, territoires, espace et temps, signes sensoriels
- la non-prise en compte de l'environnement
- le non-dit, le dialogue de sourds, l'attitude conflictuelle, la mauvaise qualité du message
- les tendances individuelles en face à face : les échelles d'attitude, les outils d'évaluation et d'évolution et leurs limites
- les différents entretiens : enquête, motivation, embauche, téléphonique
- l'écoute active : la reformulation, le questionnement
- jeux de rôle et exercices d'observation ; la négociation
- foules, assemblées, groupes et sous-groupes
- simulation et observation des interactions, des rôles, du climat dans un groupe restreint
- la participation, l'expression, la productivité (voir objectifs 2.3 et 4)
- typologie des réunions en fonction des objectifs
- la préparation et l'organisation matérielle
- la conduite en fonction des objectifs : production/régulation

IV. Développer son autonomie, sa capacité d'organisation et de communication dans le cadre d'une démarche de projet

4.1. Se situer dans une démarche de projet et de communication

4.1.1. S'inscrire dans la démarche d'anticipation et d'organisation d'une activité

4.1.2. Intégrer la pédagogie de contrat

4.1.3. Se mobiliser sur un projet nécessitant une démarche de communication

4.2. Anticiper l'action

4.2.1. Analyser le contexte et les moyens

4.2.2. Déterminer les choix de communication

4.2.3. Planifier l'action

4.3. Mettre en œuvre le projet

4.3.1. S'adapter, gérer les écarts

4.3.2. Prendre en compte les aspects relationnels

4.3.3. Intégrer les moyens de communication et réaliser les supports

Projets "Initiative et Communication" P.I.C.

La démarche de projet

- la planification, la répartition des tâches, la recherche des informations et des moyens : étude de cas
- l'évaluation du projet, le dispositif de suivi
- l'objectif de communication : exploration des possibles et avant-projet (motivations, ressources, opportunités - obstacles, difficultés, risques)

La conception du projet

- recherche d'informations et diagnostic (ressources, contraintes, partenaires...)
- choix de l'objectif, de la démarche de communication, des moyens et supports de communication utilisés (courriers, entretiens, réunions, supports promotionnels...)
- définition des étapes, du calendrier
- répartition des tâches individuelles et collectives

L'action

- bilans, étapes, réajustements
- gestion commune des contraintes (enseignants/étudiants)
- relations dans le groupe, avec les enseignants, avec les partenaires
- communication dans l'action
- promotion et valorisation du projet

RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES

Le module D 2.2 s'inscrit dans le cadre de la formation générale, culturelle et humaine et du développement personnel de l'étudiant. Il conjugue cette visée avec le souci de l'insertion professionnelle caractéristique du diplôme. D'où le terme fédérateur de **techniques**, placé en facteur commun aux quatre capacités de ce module. Il n'est pas inutile de rappeler en préambule que les Grecs, chez qui nous avons puisé les premiers éléments de notre civilisation, rassemblaient sous le même terme de "techné" l'art et la technique. Que ceux pour qui l'héritage culturel ou social rend dérisoire ou réducteur l'apprentissage de techniques considèrent que seule une inculcation méthodique, explicite et systématique de ces savoir-faire permet leur incorporation. Pour que l'école puisse accomplir sa mission démocratique, il importe qu'elle prenne en charge cet enseignement et, à terme, cette naturalisation des techniques, équivalant à l'aisance que l'on ne croit innée que lorsqu'on oublie qu'elle est le résultat d'une exposition prolongée à un environnement riche en capital social et culturel.

Il ne s'agit pas, certes, d'enseigner les techniques pour elles-mêmes et de séparer le geste technique de l'intention qui lui donne sens. En se situant dans une dynamique sociale (études de cas, projet...) et préprofessionnelle (stages, réunions professionnelles...), l'étudiant sera amené à prendre appui sur des mises en situation relationnelles, organisationnelles et instrumentales pour saisir la finalité des activités qui lui seront proposées. Ainsi, loin de se cantonner à l'accumulation de recettes décontextualisées, les techniques, parce que la perception de leur efficacité a été saisie dans le vif de leur réalisation – ce qui nécessite déjà de la part des étudiants un travail d'analyse rigoureux –, peuvent donner lieu à des exercices dont la pratique systématique permet le transfert des compétences acquises dans des postures techniques finalisées.

Le module D 2.2 ne saurait non plus prendre sens sans reposer sur une mise en œuvre de la **pluridisciplinarité**. On peut arguer que c'est toute l'architecture de la formation qui est pluridisciplinaire, impliquant notamment des collaborations fructueuses entre les professeurs des disciplines générales et professionnelles, le professeur de sciences économiques et sociales intervenant dans le module D3.1, en ce qui concerne les thèmes culturels et socio-économiques ; mais c'est en réalité l'appropriation même des techniques postulées dans le domaine qui requiert intrinsèquement l'action conjuguée des professeurs d'ESC, de lettres et du chargé de documentation.

De ce double point de vue **les thèmes culturels et socioéconomiques** au programme apparaissent comme un ancrage privilégié. Il faut réaffirmer, après toutes les notes de service qui ont présenté les thèmes culturels, que cet objet n'est nullement une fin en soi, une matière supplémentaire ou l'exigence implicite de savoirs. Le thème culturel et socioéconomique ne saurait être présent dans le référentiel à titre d'objectif puisqu'il est prioritairement un support à la mise en œuvre et à l'acquisition des techniques du D 2.2. Il n'est certes pas innocent que ce thème soit culturel, dans la mesure où son exploration engagera les étudiants dans des activités qui déborderont le champ de leurs préoccupations habituelles et élargira leur réflexion dans des dimensions anthropologiques. Ainsi le recours éventuel à des intervenants extérieurs, spécialistes de la question dans une des sciences humaines concernées est moins l'accès à un quelconque savoir officiel de vérité qu'une mise en situation parmi d'autres des techniques d'expression (rédaction d'un compte rendu...), de communication (formulation de questions...) d'animation (participation à un débat...) ou de documentation (présentation préalable du conférencier...).

La distinction de quatre grands objectifs n'implique à l'évidence pas l'imposition de leur approche successive dans la formation. Cette formalisation vise d'abord à clarifier pour l'étudiant les compétences visées dans ce module ; de ce point de vue, il serait opportun que les objectifs du module puissent faire l'objet d'une présentation détaillée en début de formation. D'autre part l'appropriation de ces objectifs est l'occasion d'une première mise en œuvre de la pluridisciplinarité par une réflexion commune de l'équipe enseignante centrée sur la **définition d'un projet pédagogique** précisant les modalités de mise en œuvre et de prise en charge des objectifs par les différents intervenants du domaine.

C'est notamment pour préserver cette liberté – liberté raisonnée – de l'équipe qu'aucune indication sur la durée allouée à chaque objectif n'a été proposée.

Il peut être éclairant d'explicitier **les choix qui ont présidé à la distinction de ces quatre objectifs**, tout classiquement reposant sur une vision du réel, ou plus exactement sur une division de la réalité. En préalable à un commentaire détaillé de chacun des objectifs, il est nécessaire de préciser les trois points suivants :

- 1) L'objectif général du module présuppose dans son intitulé ("améliorer ses capacités...") que l'étudiant n'est pas dépourvu de compétences en la matière. On est en droit d'attendre d'un étudiant qui s'engage dans une formation post-baccalauréat qu'il dispose d'un certain nombre d'acquis. Les professeurs auront donc le souci, préalablement à tout enseignement, de procéder à une évaluation diagnostique précise des acquis et des lacunes de leurs étudiants. Cette perception affinée des réussites et des besoins devrait faciliter moins l'acharnement pédagogique sur des manques récurrents (l'accord du participe passé...) que l'appui sur des compétences déjà installées, levier pour des apprentissages ultérieurs.
- 2) L'objectif 4 est résolument différent des trois premiers par sa visée transversale. Il fournit un cadre dans lequel les objectifs 1, 2, et 3 trouvent un point d'ancrage. Comment imaginer un projet de communication qui ne permette pas à l'étudiant de mobiliser ses compétences en matière de recherche d'information ou d'expression ? Inversement, on ne peut mettre des étudiants en situation de projet si les apprentissages préalables n'ont pas été assurés pour l'essentiel ; cette remarque tendrait à réserver – mais ce n'est aucunement une obligation – le traitement de l'objectif 4 pour la deuxième année.
- 3) La distinction des objectifs 2 et 3 peut apparaître spacieuse dans la mesure où, fondée sur l'opposition expression/communication elle opposerait des messages en position individuelle étrangère à tout contexte à des messages dans des situations d'interaction. En fait, si l'interaction est inhérente à toute situation de communication comme à tout message, il a paru productif, dans une perspective de formation, de distinguer une capacité d'expression où l'interaction devait être gérée de façon monologique, sans échange et une capacité de communication où l'interaction était nécessairement dialogique et reposait sur des échanges.

Objectif 1 : Rechercher, analyser et organiser l'information

- ce premier objectif, dans la mesure où il repose sur l'exploitation des lieux, des outils et des ressources documentaires, est particulièrement propice à un **travail intermodulaire**. Si le professeur chargé de documentation est ici au cœur de son champ de compétences, la diversité des domaines concernés, l'abondance des sources sont de nature à favoriser une collaboration avec les professeurs des disciplines professionnelles ou avec des partenaires extérieurs. Puisqu'il s'agit autant de rechercher que d'organiser l'information, on veillera également à faire produire de l'information ou à créer des systèmes d'information à partir de sa collecte ;
- l'analyse de l'information suppose que l'on mène ici de façon privilégiée des **activités de lecture** : lecture rapide certes, puisqu'elle est la plus efficace, mais surtout lecture flexible en ce qu'elle adapte son rythme aux objectifs de la lecture et s'oriente vers les passages stratégiques de la distribution de l'information dans le texte. La maîtrise de la typologie des textes est dans ce domaine déterminante, elle permet à l'étudiant de mobiliser des instruments de lecture pertinents qui, parce qu'ils posent les bonnes questions, ouvrent la voie à une interprétation satisfaisante des textes. L'écrit est sans doute le code d'accès à l'information le plus économique. L'équipe pédagogique aura le souci de développer ces compétences de lecteur par des activités diversifiées et différenciées : des exercices d'autodocumentation, des questionnaires rapides sur un corpus varié, des prises d'informations sélectives, une attention spécifique au paratexte... pourront être proposées ponctuellement ou de façon progressive à des étudiants qui perçoivent mal ou peu l'intérêt de la lecture ;

- la recherche documentaire ou le travail sur un thème sont souvent l'occasion de constituer un **dossier**. Face à cette pratique inflationniste (combien les étudiants en ont-ils réalisé depuis leur entrée dans le système scolaire ?) on veillera à ne pas faire du dossier une activité des étudiants guidée par le seul souci de la production. Les enseignants seront donc particulièrement vigilants dans la détermination des profits d'apprentissage induits par la réalisation d'un dossier (lecture personnelle ou photocopillage ? synthèse organisée ou exhibition ostentatoire d'informations ? sélection pertinente des données ou encyclopédisme ?...). Il importe tout particulièrement qu'en amont de cette activité, des critères précis et des consignes claires soient indiqués aux étudiants, qu'il s'agisse d'exigences typographiques, de la répartition de l'écriture personnelle et des informations collectées ou du rapport entre les différents supports requis... Dans cette perspective, il est tout à fait profitable d'élaborer avec le groupe lui-même une fiche d'évaluation du dossier.

Objectif 2 : Améliorer sa capacité d'expression

- **l'objectif 2.1** ne se situe pas sur le même plan que les trois objectifs suivants. La prise en compte de la situation de communication se fait indépendamment du support d'expression retenu. Ce premier objectif vise donc à appréhender les éléments qui définissent la situation, qu'il s'agisse d'un message écrit, oral, visuel ou audiovisuel - ce que pourrait faire émerger une réflexion sur un même message élaboré à partir de supports différents. C'est chacun des objectifs suivants qui prendra en compte la spécificité du canal retenu. Par ailleurs, l'objectif 2.1 cherche à faire acquérir "les préalables" au message en explicitant les conditions de possibilité auxquelles doit satisfaire l'émetteur : s'il est essentiel que l'étudiant sache (ou apprenne à) mobiliser ses connaissances, le professeur aura soin dans l'élaboration de son projet pédagogique de ne pas atomiser la poursuite des différents objectifs, en l'espèce le souci de ne pas découpler le travail sur l'organisation de l'information recueillie et de l'information produite
- on s'efforcera de faire produire des **textes écrits variés**, aussi bien dans leur genre (fonctionnels et journalistiques) que par leur type (explicatifs, informatifs...). Si la priorité a été accordée au texte argumentatif, ce n'est pas pour préparer les étudiants à la forme scolairement consacrée de l'essai (par ailleurs réglementairement exclue du CCF), mais pour les sensibiliser à la diversité des formes écrites de l'argumentation dans une situation de communication précise. Ici encore, il sera productif de croiser les objectifs et, en s'appuyant sur les objectifs 1.2.2 et 1.2.3, de favoriser les interactions lecture-écriture : parce que des étudiants peuvent être dans une situation "d'insécurité scripturale" (M. Dabène), l'imagination pédagogique est féconde pour inventer des exercices susceptibles, au-delà d'une seule approche ludique, de favoriser l'acquisition de réelles compétences d'écriture. Dans cette perspective, on ne s'interdira évidemment pas des pratiques d'écriture faisant appel à la créativité et à l'inventivité des étudiants.
- **l'expression orale** est un peu le parent pauvre des pratiques enseignantes. Les travaux dirigés en effectif restreint favorisent la mise au point d'exercices de prise de parole brève permettant l'expression systématique de tous les étudiants. Ce qui est formateur dans ce cas, c'est autant la parole produite que le retour sur le message : qu'est-ce qui a été réussi, efficace ? pourquoi ? à quelles conditions ? Le recours à des modalités variées d'évaluation (la coévaluation par les pairs... destinataires du message, ou l'autoévaluation (l'émetteur...)) favorisent cette réflexion sur l'oral. Au delà de ce qu'on pourrait considérer comme un simple déblocage, l'acquisition de la fluidité du discours requiert des entraînements spécifiques. Il est intéressant également de procéder à des enregistrements audio ou audiovisuels des prestations orales (cf. objectif 2.4.2). On sera ici particulièrement vigilant, eu égard à la dimension identitaire forte de l'oral, aux répercussions parfois insoupçonnées que peut provoquer la découverte d'une autre image de soi.
- la production d'un message visuel et audiovisuel suppose des **prérequis sur les différents niveaux de la lecture de l'image**. Les matières M1 et M4 du bac technologique ont dû faire réfléchir les étudiants sur les rapports des médias et de l'information et analyser des supports de communication à l'échelle locale. Par ailleurs, le travail sur les pratiques langagières et le travail d'atelier nécessitent des conditions matérielles adaptées (salle, équipements, petits matériels). La réalisation des supports peut s'effectuer dans le cadre de la mise en œuvre de l'objectif 4 (PIC)

- dans le cadre des activités pluridisciplinaires, une collaboration avec le module D1.2 (informatique) est aisée. La conception et l'élaboration de produits de communication scriptovisuels et visuels sont puissamment facilitées par l'usage de **l'outil informatique** : mise en page, création de maquettes d'affiche, de transparents... à l'aide de logiciels du type : traitement de texte, PAO, préao, création multimédia...

Objectif 3 : Améliorer sa capacité de communication dans des situations d'interaction

L'interaction est au cœur de l'acte de communication interpersonnelle. Processus complexe, son approche doit éviter les schématisations réductrices. Il paraît judicieux de faire observer et analyser, à partir de grilles élaborées avec les étudiants, la relation interpersonnelle à partir de supports variés : pièces de théâtre ou films, émissions de télévision, observations de l'environnement social et professionnel...

Plus qu'ailleurs la pédagogie de la communication interpersonnelle peut se nourrir d'une panoplie d'exercices emblématiques : études de cas, situations de laboratoire, simulations et jeux de rôle. On veillera à systématiser les situations d'observation et les phases d'exploitation qui, au-delà de l'aspect souvent ludique apporteront les synthèses nécessaires et faciliteront la conceptualisation et la transférabilité. Dans ce contexte, les techniques abordées ne peuvent se réduire à des recettes puisqu'elles sous-tendent des attitudes et des conduites constitutives de la personnalité de l'étudiant. **Les sciences humaines** doivent ici apporter leur éclairage. Cet apport ne peut être celui d'un système totalisant. Il ne peut non plus être réduit à un aspect utilitaire, permettant en effet à peu de frais de s'instituer psychologue, ou apprenti-sorcier, peut-être au détriment des plus fragiles.

Le temps imparti pour l'ensemble du domaine ne permet pas un approfondissement de certaines situations et techniques : **l'entretien** d'embauche en particulier ne peut faire ici que l'objet d'une sensibilisation, un entraînement systématique pouvant être conduit, en relation avec la filière, dans le cadre d'un MIL ou d'activités pluridisciplinaires.

Objectif 4 : Développer son autonomie, sa capacité d'organisation et de communication dans le cadre d'une démarche de projet

La pédagogie du projet

Elle a pour ambition d'intégrer dans une dynamique sociale des apprentissages individuels et collectifs dans une perspective constructiviste (l'individu se construit dans l'action). Cette ambition requiert une vigilance méthodologique sans laquelle des dérives sont inévitables. En effet le projet prend en compte trois pôles interdépendants qui sont, chacun en puissance, porteurs d'une dérive.

- **le pôle social** : le projet a une utilité sociale, prend en compte la réalité d'une situation analysée, aboutit à une production. Il y a risque de **dérive productiviste** quand les impératifs de production l'emportent sur les considérations éducatives. Attention aux projets sur commande, et à la médiatisation excessive (impératifs de communication externe de l'établissement) !
- **le pôle affectif** : le projet naît du désir et se construit dans la motivation. Il y a risque de dérive **spontanéiste** quand, au nom de la nécessaire autonomie du groupe, le projet, sans contraintes, s'invente au fur et à mesure. Il y a risque de **dérive fusionnelle** quand les aspects socio-affectifs évitent la négociation et évacuent les apprentissages. Le projet risque de ne pas aboutir, et de ne pas correspondre aux objectifs de formation.
- **le pôle rationnel** : le projet s'inscrit dans une démarche rigoureuse intégrant les apprentissages. Il y a risque de **dérive organisationnelle** et techniciste quand la planification directrice de l'enseignant empêche les recherches et les tâtonnements nécessaires. Attention à l'implication excessive de l'enseignant et aux cadrages abusifs sous prétexte d'efficacité pédagogique !

Ces trois dérives accentuent des conduites de groupe négatives parce qu'éloignées des préoccupations éducatives : division excessive du travail, leadership abusif, rejet ou dépendance, attitudes "potaches", moral bas... Ces conduites défavorisent l'émergence de l'individu autonome.

Le projet d'initiative et de communication (P.I.C.)

Objectifs

Objectifs	Action dans l'un des domaines suivants
<ul style="list-style-type: none"> - méthodologie de projet - autonomie, initiative - organisation - relation - communication avec supports 	<ul style="list-style-type: none"> - communication - animation culturelle ou sportive... - champ professionnel en relation avec la spécialité - coopération internationale

Définition

Le PIC est	Le PIC n'est pas
<ul style="list-style-type: none"> - le projet d'un petit groupe (4 étudiants maximum) prenant l'initiative d'une action - un projet intégrant des objectifs de communication clairement définis - un projet nécessitant l'élaboration d'au moins un support de communication pour un public ciblé - un projet suivi par un enseignant dans le cadre d'un dispositif contractualisé 	<ul style="list-style-type: none"> - une action d'une classe entière - un projet imposé par les enseignants - un simple projet technique - un produit de communication sans possibilité d'action sur un environnement - un projet dont la démarche ne peut être contrôlée et évaluée

On peut éventuellement choisir un support ou un contexte commun à la classe ; chaque petit groupe définit alors son projet dans ce cadre.

Le projet doit donc avoir un impact sur l'environnement social qui dépasse les limites de la classe.

Étapes

Objectifs	Activités des étudiants	Activités de l'enseignant	Dérives à éviter
Choisir le projet	<ul style="list-style-type: none"> - imaginent - testent - se documentent - négocient - décident 	<ul style="list-style-type: none"> - stimule - limite - propose 	<ul style="list-style-type: none"> - irréalisme - manque de confiance
Concevoir	<ul style="list-style-type: none"> - imaginent l'ensemble du processus - se documentent - analysent - établissent les choix - planifient - se répartissent les tâches 	<ul style="list-style-type: none"> - rappelle la démarche du projet - contractualise le dispositif de suivi - régule - stimule 	<ul style="list-style-type: none"> - non analyse préalable - directivisme de l'enseignant - planification excessive ou inexistante
Mettre en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - s'organisent - entrent en relation avec les partenaires - utilisent les moyens de communication - s'adaptent, réalisent des supports 	<ul style="list-style-type: none"> - aide à la gestion des contraintes - stimule - planifie - contrôle, fait respecter les échéances - régule - rappelle ou introduit les apprentissages 	<ul style="list-style-type: none"> - absence de contrôle - directivisme de l'enseignant - gestion du temps sans préoccupation éducative
Évaluer	<ul style="list-style-type: none"> - font des bilans-étapes - s'autoévaluent 	<ul style="list-style-type: none"> - choix de l'évaluation formative ou certificative 	<ul style="list-style-type: none"> - projets non évalués

Relations avec les différents projets mis en œuvre dans l'ensemble de la formation au BTSA

Dans le cadre du module EPS, les étudiants sont encouragés à conduire des projets de pratiques sportives avec les mêmes perspectives éducatives que le PIC. Ils doivent également conduire des projets dans les filières suivantes :

- *Technico-commercial* : module D4.2.4 "Conduite d'action et de projet"
- *Gestion et Protection de la Nature*, option "Animation Nature" : module D4.4.3 "Projet d'animation-nature"
- *Aménagements Paysagers* : module D4.3
- *ACSE* : module D4.4.3 "Développement local"

Ces projets, s'ils ont une préoccupation professionnelle évidente, s'inscrivent également dans une perspective éducative plus large, dans l'esprit des "Projets Initiative et Communication". Une concertation de l'équipe de la filière est donc nécessaire dans le cadre de la préparation du plan de formation et d'évaluation, afin de conjuguer les dispositifs et rendre plus crédible ce type de pédagogie. Dans les filières TC et GPN, il est préférable de proposer aux étudiants une seule situation de formation et d'évaluation : conduite des PIC dans le cadre d'un projet "commercial" ou un projet "d'animation nature". Les enseignants de chaque module élaborent une grille d'évaluation spécifique, dans le cadre d'un tutorat commun. Cette pluridisciplinarité sera négociée dans le respect des logiques de chaque module. Par exemple, en BTSA TC, le PIC pourra inclure des outils et techniques commerciales, les étudiants restant libres de choisir des projets de différentes natures – y compris sportifs – respectant les objectifs de formation du module D2.2.

L'évaluation des PIC

L'équipe pédagogique du module D2.2 fait le choix d'une évaluation formative ou certificative de l'objectif 4. Ce choix peut dépendre du contexte local, des capacités de l'équipe à évaluer en certificatif ce type d'activité, de la concertation avec les autres modules.

Si le choix est fait d'une évaluation certificative de l'objectif 4, la grille d'évaluation peut inclure celle de l'élaboration d'un support de communication. Le plan d'évaluation ne comptera alors que deux CCF, celui reposant sur le PIC ayant un coefficient de 2 sur 3. Sauf pour le cas où l'action est une action de communication, la grille d'évaluation ne doit pas prendre en compte des critères relatifs à la réalisation (culturelle, sportive, professionnelle...) qui n'ont pas fait l'objet d'apprentissages dans le cadre du module D2.2.

Les compétences évaluées peuvent être, pour 50% de la note finale, au maximum, liées au travail de groupe, à partir de documents issus du dispositif de suivi (dossier démarche, fiches itinéraires ou carnets de bord...), des observations du ou des tuteurs, des productions concernant les moyens et supports de communication. Les compétences individuelles sont évaluées dans le cadre d'une restitution individuelle orale ou écrite.

Les critères fondant l'évaluation sont les objectifs 4.2 (4.2.1, 4.2.2, et 4.2.3) et 4.3 (4.3.1, 4.3.2 et 4.3.3).

